

Ramonville et vous

(Sylvie Brot, Jürgen Knödseder, Marie-Annick Vassal, Denis Lapeyre)

Des propos qui flirtent avec la diffamation

Les dernières tribunes du groupe majoritaire comportent des propos à notre rencontre qui peuvent être qualifiés en diffamation. Le maire étant directeur de publication, nous l'incitons à modérer les propos publiés par son groupe.

VIDÉOPROTECTION : les Ramonvillois seront les derniers à en bénéficier !

Lors du conseil de décembre, une délibération portait sur le déploiement de la vidéoprotection au Parc Technologique du Canal, projet co-financé par le Sicoval et l'État.

Pour mieux en comprendre les enjeux, nous avons rencontré les gendarmes et que disent-ils ?

- que la vidéoprotection est un outil de prévention en dissuadant le passage à l'acte,
- que c'est un outil d'investigation car elle permet aux enquêteurs de s'appuyer sur les images enregistrées,
- que son déploiement est encadré par la loi.

Nous avons donc déposé une motion en faveur de son déploiement sur Ramonville car certains quartiers (Métro, Marnac) souffrent du trafic des stupéfiants quand d'autres (Coteaux, Port-Sud) voient les cambriolages se multiplier.

Le groupe majoritaire a voté contre, visiblement mal à l'aise d'avoir, à la fois, contesté son efficacité mais voté en faveur de son déploiement dans la zone économique 5 min avant.

Enfin, alors que le programme de Ramonville en Transition proposait « Le développement de la vidéo résolution sur les bâtiments publics et associatifs », sa représentante martelait que ce n'est pas une solution : opportunisme ou programme électoraliste ?

Nous sommes donc les seuls à demeurer cohérents en réclamant le déploiement de la vidéoprotection sur les lieux stratégiques mais aussi le renforcement des moyens humains et matériels de la police municipale pour une meilleure coordination avec la Gendarmerie.

Mail : ramonvilleetvous@gmail.com